

Circuit Interrégional Jeunes Dispositions pour la saison

2019-2020

Annexe 1

adoption :

entrée en vigueur : 01/09/2019 validité : saison 2019-2020 secteur Diversité des pratiques remplace : Chapitre 4.4.A1-2018/1

nombre de pages : 1

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

La présente annexe précise les modalités du Circuit Interrégional Jeunes (C.I.J.) pour la saison 2019-2020. Elle complète le règlement du CIJ.

1. DROITS D'INSCRIPTION

Les montants des droits d'inscription sont fixés par l'organisateur. Toutefois, l'inscription à trois tableaux ne doit pas dépasser 25 €.

2. CALENDRIER DES ETAPES

Les trois étapes du CIJ ont lieu aux dates suivantes :

CIJ 1 : 28 et 29 septembre 2019CIJ 2 : 07 et 08 décembre 2019

• CIJ 3: 08 et 09 février 2020

La désignation du lieu de la compétition et la répartition dans les ligues est de la compétence du coordonnateur de la zone technique (cf. article 1.2 du règlement).

3. CALENDRIER PREALABLE AUX ETAPES

	Étape 1		Étape 2		Étape 3	
Date envoi liste joueurs (*)			J+3 CEJ1	Mercredi 20 nov. 2019	J+5 CEJ2	Vendredi 17 janv. 2020
Date limite d'inscription	J-21	Samedi 07 sept. 2019	J-21	Samedi 16 nov. 2019	J-21	Samedi 18 janv. 2020
Date de prise en compte CPPH	J-16	Jeudi 12 sept. 2019	J-16	Jeudi 21 nov. 2019	J-16	Jeudi 23 janv. 2020

^(*) Liste des Joueurs autorisés à participer à l'étape CIJ que dans la catégorie d'âge supérieure à leur participation au CEJ précédent sur chacun des tableaux concernés.

4. ADRESSES

Site fédéral : www.ffbad.org
Fédération : ffbad@ffbad.org

9-11 avenue Michelet 93583 SAINT-OUEN CEDEX Téléphone : 01 49 45 07 07 Télécopie : 01 49 45 18 71

CFC: <u>richard.kadima@ffbad.org</u>